

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 16 septembre 2025

Présidence : François Puricelli, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis n° 6/2025 de la Municipalité du 07.07.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'augmenter pour la législature 2026-2031 les taux d'activité de la Syndicature à 80% et des Conseiller/ères municipaux/ales à 50% ;
2. de fixer les traitements, les indemnités et les vacations de la Municipalité pour la législature 2026-2031 comme suit :

Syndicature :	Traitement de base	CHF	95'041.-
	Vacations	CHF	28'189.-
	Frais de représentation et de déplacement	CHF	8'000.-
	Total brut Syndic/que :	CHF	131'230.-
Municipaux-ales :	Traitement de base	CHF	59'401.-
	Vacations	CHF	18'792.-
	Frais de représentation et de déplacement	CHF	6'000.-
	Total brut par Municipal-e :	CHF	84'193.-

3. de fixer les jetons de présence des séances plénières du Conseil communal à CHF 50.- par séance ;
4. de fixer le traitement de base de la secrétaire suppléante à CHF 48.-/h, majoré à 50% le dimanche.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 16 septembre 2025.

Le Président :

François Puricelli



La Secrétaire :

Fabienne Gheza